



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale

# Analyse des Déclarations d'engagement nationales présentées au Sommet sur la transformation de l'éducation

*Isidora Vitorović*

# Introduction

---

**Le Sommet sur la transformation de l'éducation (TES) qui s'est tenu en septembre 2022, fut le premier rassemblement de chef·fe·s d'États de la période post-COVID. Il s'agissait d'une occasion majeure pour amorcer une véritable transformation de l'éducation mondiale, réunissant les représentantes et représentants de différents pays étaient afin de prendre des engagements, lancer des appels à l'action, et définir des priorités et objectifs, en vue de parvenir à transformer l'éducation à la suite des bouleversements et de l'impact induits par la Covid-19.**

Ce rapport expose les résultats de l'analyse approfondie des 131 Déclarations d'engagement nationales des pays participants. Celle-ci a été menée selon une méthode mixte d'analyse de contenu. La catégorisation par déduction a été employée pour comprendre les engagements pris au sujet du personnel enseignant, de la numérisation, du climat, du financement de l'éducation et des engagements relatifs à l'éducation à la petite enfance (EPE), à l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR) et aux Personnels de soutien à l'éducation (PSE). Par ailleurs, la classification inductive a servi dans le rapport, à développer une compréhension approfondie des engagements pris par chaque pays au regard des catégories susmentionnées. L'analyse s'est concentrée sur les engagements véritablement actés et a délaissé toute référence à certains domaines ou thèmes qui constituaient simplement des descriptions et ne traduisaient aucune intention d'agir ou de transformer.

# Engagements relatifs au financement de l'éducation

Environ 62% des pays ont pris des engagements relatifs au financement public de l'éducation. Parmi eux, 52 pays ont formulé des engagements concrets en faveur d'une augmentation de la dépense publique allouée à l'éducation en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et du budget national, tandis que 13 pays se sont engagés à garantir et maintenir les niveaux actuels de financement public dans l'éducation.

Environ un tiers des pays participants au Sommet sur la transformation de l'éducation ont pris de véritables engagements en faveur d'une augmentation de la dépense publique d'éducation, en tant que pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et du budget national. Il s'agissait des pays suivants:

Afrique du Sud, Bangladesh, Belize, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Burkina Faso, Cap - Vert, Cambodge, Cameroun, Comores (Union des), Côte d'Ivoire, Corée du Sud, Espagne, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyane, Honduras, Iraq, Jamaïque, Kenya, les Kiribati, Koweït, Laos, Lesotho, Lettonie, Libéria, Libye, Malawi, Moldavie, Mozambique, Namibie, Népal, Nigéria, Macédoine du Nord, Philippines, Qatar, République centrafricaine, République du Congo, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Serbie, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tanzanie, Thaïlande, Timor-Leste, Vietnam, Yémen.

En outre, de nombreux pays se sont engagés à surveiller et à garantir l'attribution effective et efficace et la distribution équitable du financement public consacré à l'éducation.

L'enseignement et la formation techniques

et professionnels (EFPT), l'enseignement secondaire gratuit, le développement des infrastructures éducatives, la fourniture de matériel pédagogique et de repas scolaires, les salaires des personnels enseignants, la formation et le développement de compétences, ainsi que la recherche et le développement, ont été identifiés comme des domaines nécessitant davantage d'investissement et prioritaires dans le cadre d'une hausse des financements alloués à l'éducation.

Trente-trois pays ont formulé des engagements en lien avec le financement de l'éducation par le secteur privé. Parmi eux, se trouvent une majorité de pays à faible revenu et à revenu moyen de la tranche inférieure (avec cinq pays à faible revenu et quinze pays à revenu moyen inférieur). Dix pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, ainsi que des pays à revenu élevé, dont le Koweït, le Brunei Darussalam et Antigua-et-Barbuda, ont également pris des engagements relatifs à une participation du secteur privé dans le financement de l'éducation.

Environ un quart des pays participants au Sommet sur la transformation de l'éducation ont pris des engagements en faveur du financement de l'éducation par le secteur privé. Il s'agissait des pays suivants:

Albanie, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunei Darussalam, Cambodge, Égypte, Gambie, Ghana, Grenade, Honduras, Jordanie, Kazakhstan, les Kiribati, Koweït, Laos, Madagascar, Mongolie, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Saint-Vincent-et-les-Grenadines,

Soudan du Sud, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan, Ukraine, y las Granadinas, Sudán del Sur, Sri Lanka, Tayikistán, Tanzania, Tailandia, Timor Oriental, Turkmenistán, Uganda, Ucrania.

Des pays, dont Antigua-et-Barbuda, le Botswana, Brunei, le Cambodge, l'Égypte, le Ghana, les Kiribati, l'Ouganda, le Sri Lanka, le Tadjikistan, la Tanzanie et le Turkménistan se sont engagés à instaurer des partenariats publics privés afin de garantir un financement satisfaisant, notamment dans les secteurs de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFPT), ainsi que dans l'enseignement tertiaire et supérieur. En outre, les projets de développement et la numérisation de l'éducation ont été identifiés comme des domaines requérant des investissements de la part du secteur privé. Plusieurs pays ont promis l'introduction d'incitations financières et fiscales afin d'encourager l'investissement privé dans l'éducation.

Il est intéressant de noter que la France et l'Espagne ont pris des engagements pour accroître la part de l'Aide publique au développement (APD) dédiée à l'éducation, et que la Suisse comme le Liechtenstein, se

sont engagés à maintenir leurs contributions officielles d'APD allouées à l'éducation, tout particulièrement à destination des secteurs de l'enseignement primaire et de l'EFPT, et à assurer l'égalité de genres dans l'éducation, la sécurité dans les écoles et l'enseignement en situation d'urgence ou de crise. Dans le même temps, plus de pays se sont engagés à renforcer la coopération bilatérale et multilatérale en vue d'accroître l'aide au développement et d'assurer ainsi, un financement durable pour l'éducation.

La question du financement a constitué un thème majeur soulevé lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, et la plupart des nations ont affirmé qu'il était primordial de disposer d'un financement adéquat et durable pour parvenir avec succès à initier des réformes et des développements dans l'éducation. Pour autant, pas moins de 48 pays n'ont pris aucun engagement notable et concret au sujet du financement public de l'éducation. Cette question est éminemment préoccupante, sachant que pour assurer l'équité et l'inclusivité dans l'éducation, le rôle du financement public de l'éducation est fondamental.

## Engagements relatifs au personnel enseignant

La plupart des pays ont pris des engagements majeurs et tangibles au sujet des enseignantes et des enseignants. Quarante-deux pays ont promis d'améliorer la formation initiale et continue des personnels enseignants et de leur offrir des possibilités de développement professionnel continu plus diverses et pertinentes. Le plus souvent, les pays ont mis en exergue des engagements visant à garantir au personnel enseignant une

offre d'éducation, de formation, et de développement professionnel portant sur la maîtrise numérique et les technologies de l'information et de la communication (TIC), sur l'éducation inclusive et l'inclusion de tous les élèves dans l'environnement d'apprentissage, ainsi que sur des pédagogies centrées sur les élèves, sur l'éducation à la petite enfance et sur la recherche-expérimentation. L'accent a également été mis sur la nécessité d'aligner

et de coordonner la formation initiale des personnels avec la formation continue. D'autre part, 37 pays se sont engagés à renforcer les compétences et les capacités des personnels enseignants. Pour plus de la moitié de ces nations, et au même titre que la formation du personnel enseignant, le renforcement des compétences numériques des enseignantes et des enseignants, de leurs capacités en matière de TIC et leurs compétences dans les domaines de la science, de la technologie et de l'éducation numérique, constituait une priorité. Environ un quart des engagements formulés ont insisté sur le développement de compétences culturelles et d'aptitudes permettant aux enseignantes et aux enseignants de garantir des classes inclusives et équitables, et quelques pays se sont engagés en faveur du développement de la créativité et de la capacité d'innovation des personnels enseignants.

En outre, la plupart des pays a signifié l'importance incontournable des enseignantes et des enseignants pour parvenir avec succès à transformer l'éducation, et affirmé que la qualité de l'éducation repose inéluctablement sur la haute qualité du personnel enseignant. Or, paradoxalement, seuls huit pays se sont engagés à garantir la qualité des personnels enseignants. Dans tous les cas, il a été reconnu que la qualité du personnel enseignant suppose des exigences de qualification, une formation initiale minutieuse, ainsi que de la formation et du développement professionnel continu (DPC).

Un autre thème mis en lumière à travers les Déclarations d'engagement nationales concernait le recrutement du personnel enseignant. Quarante-trois pays se sont engagés à intervenir et à rendre la profession enseignante plus attrayante, à encourager

davantage de personnes à rejoindre la profession, et à embaucher suffisamment de personnel enseignant qualifié pour faire face à la pénurie d'enseignantes et d'enseignants. Les initiatives centrées sur le recrutement et la rétention du personnel enseignant comprenaient l'amélioration de la qualité de la formation initiale et du DPC, l'élaboration de systèmes pertinents et obligatoires visant à soutenir les enseignantes et les enseignants, à développer et renforcer des trajectoires d'évolution de carrière, à intégrer des systèmes d'orientation professionnelle dans la profession enseignante, à accroître le salaire des personnels enseignants et à leur fournir des incitations financières, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie et de travail des enseignantes et des enseignants et la condition de la profession enseignante.

Environ un tiers des pays participants au Sommet sur la transformation de l'éducation ont pris des engagements visant à répondre à la pénurie de personnel enseignant. Il s'agissait des pays suivants :

Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Australie, Bénin, Brunei Darussalam, Cameroun, Comores (Union des), Congo (République du), Côte d'Ivoire, Équateur, Égypte, Espagne, Géorgie, Guinée, Islande, Irak, Israël, Kazakhstan, Laos, Malawi, Mali, Moldavie, Mongolie, Nauru, Népal, Niger, Nigéria, Ouganda, Philippines, Qatar, République tchèque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint Marin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sénégal, Sri Lanka, Suisse, Syrie, Tanzanie, Timor oriental, Turkménistan, Ukraine, Yémen.

Toutefois, seule une minorité de nations a pris des engagements significatifs concernant la mise en œuvre de ces initiatives. Ainsi, 29 pays seulement se sont engagés à augmenter les salaires des enseignantes et des enseignants ou à leur proposer des incitations financières.

Parmi ceux-là, ils ne sont qu'une poignée à livrer des informations concrètes quant au calendrier et à l'ampleur de cette hausse, tandis qu'à peine 13 nations ont confirmé leur engagement en faveur de l'introduction de politiques et de mesures relatives aux qualifications et à l'habilitation du personnel enseignant, et quelques pays seulement se sont engagés à améliorer les conditions de travail des enseignantes et des enseignants.

Environ un pays participant sur cinq s'est engagé en faveur d'une hausse des

salaires des personnels enseignants ou de la fourniture d'incitations financières conséquentes à leur endroit. Il s'agissait des pays suivants:

Afrique du Sud, Argentine, Arménie, Brésil, Cameroun, Comores (Union des), Croatie, France, Guinée-Bissau, Israël, Jamaïque, Kirghizstan, les Kiribati, Lettonie, , Madagascar, Moldavie, Mongolie, Nauru, Nigéria, Ouganda, Philippines, République centrafricaine, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Soudan du Sud, Suède, Syrie, Ukraine.

**Tableau 1.** Engagements par pays en faveur de l'autonomie du personnel enseignant, de l'évolution de carrière et de la progression professionnelle, du bien-être et de la santé des enseignantes et des enseignants, ainsi que de la fourniture en ressources et en matériel pédagogique nécessaires à l'enseignement.

Pays	Autonomie	Carrière	Bien-être	Ressources pédagogiques
Andorre	x			
Australie		x	x	
Brunei Darussalam		x	x	
Cap Vert				x
Cambodge		x		x
Espagne				x
Géorgie		x		
Guinée-Bissau		x		
Honduras			x	
Iles Solomon				x
Jamaïque				x
Macédoine du Nord	x			
Madagascar				x
Maroc	x			x
Niger		x		
Nigeria		x	x	
Philippines		x	x	
Roumanie	x			
Saint-Kitts-et-Nevis		x		x
Singapour			x	
Thaïlande				x
Yémen				x

En outre, seuls quatre pays ont pris des engagements en faveur de l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants et neuf pays uniquement se sont engagés à instaurer des trajectoires d'évolution de carrière et des mécanismes de soutien en ce sens pour les personnels de l'éducation. Seules 6 nations se sont engagées à soutenir le bien-être et la santé du personnel enseignant, dix pays seulement ont pris des engagements en vue de soutenir l'autonomisation des enseignantes et des enseignants en leur fournissant notamment les ressources et le matériel pédagogique nécessaires pour appuyer les processus d'enseignement et d'apprentissage, et seulement 31 pays se sont engagés en faveur du renforcement du professionnalisme et de la condition enseignante.

Seuls 31 des pays participants au Sommet sur la transformation de l'éducation se sont engagés en faveur de l'amélioration de la condition du personnel enseignant et du renforcement du professionnalisme des enseignantes et des enseignants. Il s'agissait des pays suivants:

Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Arménie, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Comores (Union des), Côte d'Ivoire, Équateur, Espagne, Géorgie, Ghana, Honduras, Jamaïque, Kazakhstan, Libye, Madagascar, Maroc, Moldavie, Mongolie, Niger, Ouganda, Palestine, Philippines, Portugal, Qatar, République centrafricaine, Roumanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Sri Lanka.

Cuba et l'Argentine sont les deux seules nations ayant particulièrement reconnu l'importance et la valeur des organisations enseignantes pour relever et transformer l'éducation, et pris des engagements concernant les organisations enseignantes et organisations professionnelles et leur

participation dans les processus de prise de décision dans l'éducation.

Il est à noter que seules 4 nations se sont engagées au sujet des personnels de soutien à l'éducation (PSE). Les Kiribati, les Philippines et le Tadjikistan ont promis de déployer davantage de PSE et l'Islande s'est engagée à renforcer les compétences et la formation des PSE.

Il est certes rassurant de constater que presque tous les pays participants au Sommet sur la transformation de l'éducation ont admis et reconnu la valeur et l'importance des personnels enseignants dans la qualité et dans la transformation de l'éducation. Toutefois, les initiatives et mesures sur lesquelles les pays se sont engagés, restent insuffisantes pour améliorer la condition enseignante et remédier à la pénurie mondiale de personnel enseignant. Le Chili et les Philippines offrent des exemples positifs, avec des engagements clairs et significatifs en matière d'investissement dans la profession enseignante par le biais d'initiatives en faveur du renforcement de la formation initiale et continue du personnel enseignant, de l'amélioration des conditions de travail des personnels, de la hausse de leurs salaires et de l'assurance de leur bien-être.

## Engagements en fonction des niveaux d'enseignement

---

Bien que la plupart des pays aient formulé des engagements qui font référence aux systèmes éducatifs dans leur ensemble, trois niveaux d'enseignement ont été mis en lumière à travers les Déclarations d'engagement nationales : l'éducation à la petite enfance (EPE), l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et l'enseignement supérieur et la recherche (ESR).

Trente-deux pays ont pris des engagements concrets en matière de fourniture de l'EPE. L'EPE a été mise en relief comme étant indispensable pour garantir l'égalité des chances à chaque enfant, ainsi qu'en tant que mécanisme pour apporter un soutien psychosocial et appuyer les processus de rattrapage devenus essentiels, à la suite des conséquences induites par la pandémie de Covid-19. En outre, l'EPE a été reconnue comme importante pour soutenir la capacité à lire, écrire et compter, le développement cognitif et socio émotionnel, et pour poser les fondements solides d'un avenir académique et professionnel accompli et parvenir à la maturité scolaire. En conséquence, les pays se sont engagés à garantir un accès équitable à l'EPE, en particulier pour les enfants issu·e·s de zones éloignées et rurales, de groupes marginalisés ou défavorisés, et pour les communautés autochtones. Les initiatives mises en exergue incluaient le subventionnement du secteur, les transferts de fonds en espèces et la mise en place de plafonds sur les coûts à la charge des ménages en termes d'EPE, ainsi que sur l'investissement dans des infrastructures d'EPE. En outre, les pays ont accordé une place prioritaire à l'intégration et à la coordination

entre le secteur de l'EPE et l'enseignement primaire, à la création de normes pour l'EPE et, s'agissant d'Antigua-et-Barbuda, du Canada et du Maroc, à l'offre en matière d'éducation, de formation et de renforcement des capacités des personnels enseignants de l'EPE.

Environ un tiers des pays s'est engagé à investir dans l'EFTP et à actualiser, moderniser et faire évoluer le secteur. L'importance de l'EFTP est mise en exergue au regard de la prévention du décrochage scolaire précoce, pour soutenir l'intégration professionnelle des jeunes, leurs compétences entrepreneuriales et leur compétitivité sur le marché du travail, pour renforcer les liens entre l'éducation et le marché du travail au même titre qu'entre les établissements scolaires et le lieu de travail, et pour assurer le développement durable et économique des nations et répondre aux besoins du marché. Ainsi, les pays ont pris des engagements en faveur de l'extension de la durée des stages dans l'EFTP et de l'introduction de stages rémunérés et d'un modèle de formation en alternance. Par ailleurs, les nations se sont engagées à veiller au renforcement des compétences et aptitudes nécessaires aux jeunes pour leur avenir, et à répondre aux besoins économiques et relatifs au développement des communautés, par le biais de l'EFTP. Il est à noter que quelques pays seulement se sont engagés à fournir aux personnels enseignants l'EFTP une formation initiale de qualité et pertinente, des formations pédagogiques et des initiatives de renforcement des capacités, en dépit du fait que se doter de personnel·le·s qualifié·e·s et éduqué·e·s e·s fait partie intégrante de la garantie d'équité et de qualité au sein du secteur.

Trente-deux pays ont pris l'engagement d'accroître les investissements dans l'ESR. La plupart de ces engagements étaient centrés sur l'accès équitable et inclusif à un enseignement supérieur efficace, de qualité et productif qui réponde aux besoins du marché du travail et de la société, en tenant compte des défis sociaux et économiques. Les pays ont également pris des engagements pour accroître la maturité digitale des institutions d'enseignement supérieur, en renforçant leurs capacités à innover et en introduisant des réformes dans les programmes d'études. Il est à noter que de nombreux pays se sont également engagés à introduire et à se conformer à des normes d'accréditation pour leurs établissements d'enseignement supérieur sur la base de critères mondiaux,

facilitant ainsi la mobilité internationale.

Environ un pays participant sur cinq, présent au Sommet sur la transformation de l'éducation a pris des engagements relatifs à l'enseignement post-secondaire et supérieur. Il s'agissait des pays suivants:

Angola, Antigua-et-Barbuda, Australie, Bangladesh, Botswana, Cap-Vert, Cambodge, Cameroun, Canada, Chine, Comores (Union des), Côte d'Ivoire, Croatie, Égypte, Émirats Arabes Unis, Espagne, Eswatini, Finlande, Géorgie, Guinée-Bissau, Irak, Japon, Kazakhstan, Kirghizstan, Lettonie, Macédoine du Nord, Norvège, Saint-Kitts-et-Nevis, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tanzanie, Vietnam.

## Engagements par thèmes

Cent deux pays ont pris de véritables engagements en faveur de la numérisation dans l'éducation, faisant de ce thème l'un des plus prédominants du Sommet sur la transformation de l'éducation. Eu égard à la numérisation dans l'éducation, les engagements des nations portaient généralement sur l'amélioration et sur l'expansion des infrastructures numériques, et sur la garantie d'accès à une connexion Internet stable, à une couverture énergétique et électrique, à des installations technologiques, à des ressources et des appareils pour tous les enfants et les personnels enseignants, en particulier ceux et celles issu·e·s de communautés situées dans des zones éloignées et rurales, de groupes marginalisés ou défavorisés ou de statut socioéconomique moins élevé, afin de réduire la fracture numérique. Bon nombre de pays ont présenté la numérisation comme une réponse à la

fourniture de l'éducation en temps de crise et d'urgence, ainsi que comme un mécanisme permettant de dispenser un enseignement à distance efficace dans les zones éloignées. Les pays se sont également engagés à intégrer et à mettre à niveau les plateformes d'apprentissage, à renforcer la maîtrise du numérique et des TIC, à développer les compétences et capacités nécessaires aux élèves et aux personnels enseignants dans la vie courante et pour évoluer dans le monde numérique et dans la 4e révolution industrielle, par le biais de réformes des programmes scolaires centrées sur l'apprentissage et l'enseignement numériques, en utilisant les TIC dans l'enseignement et en élaborant de programmes qui soutiennent et accompagnent le développement des compétences numériques. Par ailleurs, les engagements des pays portaient aussi sur l'introduction d'une réglementation pertinente

en matière d'éducation numérique, au sujet de l'utilisation des TIC et de la protection de la vie privée et de la sécurité des élèves et des personnels enseignants, ainsi que pour garantir l'éthique et la sécurité numériques.

Un autre thème décisif relevé dans les Déclarations d'engagement nationales concernait l'éducation équitable et inclusive. Cent vingt-trois pays ont pris des engagements en faveur d'un accès équitable et inclusif à une éducation de qualité pour l'ensemble des élèves, indépendamment de leurs diversités. A cet effet, les pays se sont le plus souvent engagés à investir dans des infrastructures éducatives visant à garantir un espace scolaire satisfaisant, à fournir aux écoles des ressources, des installations, du mobilier et du matériel adaptés à toutes et tous et qui soutiennent la participation universelle dans l'éducation formelle, et à assurer la gratuité de l'EPE, de l'enseignement primaire et secondaire pour l'ensemble des élèves. Les pays se sont également engagés à garantir que les établissements scolaires offrent des espaces sûrs et un environnement propice à l'apprentissage, à préserver la sécurité alimentaire grâce à l'introduction et à l'amplification des programmes nutritionnels, à favoriser l'accès à des services d'hygiène de base et de soutien psychosocial au sein des écoles, et à garantir des formes de transports scolaires durables et accessibles. Il est à noter que certains pays se sont engagés à garantir un apprentissage individualisé à chaque élève et à assurer aux enfants issu·e·s des communautés autochtones et des minorités, un accès à des moyens d'apprentissage et d'acquisition des connaissances dans leurs langues maternelles. En outre, de nombreux pays se sont engagés à renforcer les partenariats intersectoriels et les relations entre les familles et les communautés locales, dans l'objectif de favoriser des initiatives

multifocales et d'assurer une participation significative de l'ensemble des élèves dans le système éducatif.

Quarante-deux pays se sont engagés à investir en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation. Parmi eux, de nombreux pays ont pris des engagements pour garantir la sécurité et la protection des filles dans l'éducation formelle par le biais de politiques et de mécanismes visant à mettre fin à la violence basée sur le genre en milieu scolaire, et pour développer l'infrastructure des établissements scolaires afin de soutenir la participation des filles à l'éducation. Il convient de souligner que le Niger fait figure d'ardent défenseur de ces politiques. On notera par ailleurs, que l'Équateur était l'unique pays à s'être spécifiquement engagé en faveur de la sécurité, de la protection et de la non-discrimination à l'endroit des élèves comme des enseignantes. De nombreux pays ont pris pour engagement de veiller à l'équilibre entre les genres et à la participation des femmes dans le cadre de la préparation, de la mise en œuvre, de la surveillance et de l'évaluation de politiques, de stratégies et de plans en lien avec l'éducation.

Un des thèmes largement abordés dans les Déclarations d'engagement nationales concernait la réforme des programmes scolaires. Soixante-six pays ont affiché leur engagement en faveur d'une réforme des programmes scolaires. La majorité d'entre eux s'est engagée à transformer les programmes scolaires afin qu'ils soient davantage alignés avec les besoins socioéconomiques actuels et futurs du pays et qu'ils répondent plus précisément aux attentes du marché du travail, dans le but de développer l'employabilité et les compétences transversales et de soutenir l'entrepreneuriat, de consolider la maîtrise numérique et de

promouvoir la citoyenneté mondiale. D'autre part, de nombreuses nations se sont engagées à intégrer une approche d'enseignement et d'apprentissage interdisciplinaire, qui connecte les connaissances dans différents domaines, l'apprentissage basé sur des projets, centré sur l'élève et sur l'acquisition de compétences, et qui encourage le développement d'aptitudes et de compétences interculturelles. De plus, bon nombre de nations se sont engagées en faveur d'un approfondissement de la réflexion critique, de la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, ainsi que de l'éducation aux médias et à l'information à travers l'enseignement et l'apprentissage. Il est à noter que plusieurs pays ont également pris des engagements relatifs à la valorisation des savoirs autochtones et à la mise en contexte de l'éducation, afin d'accroître la connaissance des élèves de l'histoire, des cultures et des perspectives autochtones et de fournir aux enfants issu·e·s de communautés autochtones une éducation pertinente et qui fait sens en termes de culture. Le Canada a défendu la participation des communautés autochtones dans l'élaboration du programme scolaire, ainsi que dans les processus de prise de décision dans l'éducation. De plus, des pays tels que le Botswana, l'Équateur, le Honduras et l'Ouganda se sont engagés à intégrer la prévention de la violence dans leur programme scolaire national, par le biais de pratiques d'apprentissage émotionnel et d'approches transformatrices qui soutiennent l'égalité entre les genres et tiennent compte des traumatismes. Enfin, certains pays ont également pris des engagements concernant l'inclusion de l'éducation au changement climatique et à l'environnement dans le programme scolaire.

Dix-neuf pays ont pris des engagements en lien avec le changement climatique. Hormis

l'instauration dans le programme scolaire de réformes visant à inclure l'éducation au changement climatique, à l'environnement ainsi que des questions relevant de la transition écologique et du développement durable, bon nombre de pays se sont engagés à cultiver des valeurs de sensibilisation à l'environnement et à sa protection dans le cadre de l'éducation formelle, et à investir dans des infrastructures scolaires pour en faire des lieux sûrs et adaptés au changement climatique. Le Kenya s'est notamment engagé à investir dans les infrastructures scolaires garantes de la neutralité carbone et Antigua-et-Barbuda a pris l'engagement d'investir dans des installations écologiquement intelligentes, qui optimisent le recours aux énergies renouvelables. La Palestine a quant à elle, pris des engagements en faveur de l'implantation de jardins dans les écoles et de la production d'énergie grâce à des panneaux photovoltaïques installés sur les toits des écoles.

Il convient de noter que 19 pays se sont engagés au regard de l'éducation à l'environnement et au changement climatique. Il s'agissait des pays suivants:

Antigua-et-Barbuda, Bulgarie, Canada, Corée du Sud, Émirats Arabes Unis, Finlande, Guinée-Bissau, Honduras, Irak, Israël, Koweït, Libye, Mongolie, Palestine, Pérou, Roumanie, Royaume-Uni, Turkménistan, Ukraine.

Un autre sujet largement abordé concernait l'abandon scolaire précoce. Dix-neuf pays se sont engagés à introduire des mesures spécifiques en vue de restreindre le nombre d'élèves quittant l'école précocement, d'accroître les taux de rétention des élèves et de réintégrer les élèves non scolarisé·e·s dans le système d'éducation formelle. Le

plus souvent, les mesures incluait la fourniture gratuite et obligatoire de l'EPE et de l'enseignement secondaire, ainsi qu'une hausse des investissements en faveur du développement du secteur de l'EFPT. Par ailleurs, de nombreux pays se sont engagés à investir dans la fourniture d'activités et de services spécialisés pour ces groupes d'élèves et dans l'introduction de trajectoires éducatives alternatives à destination des enfants déscolarisé·e·s.

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'éducation se fait encore sentir dans bon nombre des pays participants. En conséquence, 49 pays ont pris des engagements en faveur du « rattrapage » dans le domaine de l'éducation. La plupart des pays se sont engagés à mener des recherches et à mesurer l'impact de la pandémie et de la fermeture des écoles qui s'en est suivie, sur le processus d'apprentissage afin de garantir un retour à l'école de l'ensemble des enfants, de mettre en œuvre des programmes accélérés de rattrapage de l'apprentissage, et de veiller à la bonne santé mentale des personnels enseignants et des élèves. Si une grande attention a été accordée à l'accompagnement des élèves

pour se reconstruire et au redressement des résultats de l'apprentissage, il est essentiel de souligner, qu'à part l'Andorre, le Cambodge et le Panama, aucun pays n'a pris d'engagements pour accompagner et soutenir les personnels enseignants dans le processus de rattrapage.

En outre, plus de 23 pays se sont engagés à rendre leurs systèmes éducatifs plus résilients et réactifs face aux futures situations de crise et d'urgence. La plupart des pays ont pris l'engagement d'élaborer des stratégies concernant l'offre éducative en situation d'urgence, de renforcer les capacités en matière d'enseignement en ligne et à distance, de développer des plateformes nationales d'apprentissage en ligne, et de garantir la mise en œuvre opérationnelle de mécanismes de soutien psychosocial.

Enfin, 17 pays se sont engagés à introduire et à améliorer la qualité des mécanismes de gestion et de traçabilité des données, ainsi que des systèmes de contrôle des résultats, des objectifs et des critères de suivi en vue de renforcer la qualité, l'exactitude et la mise à disposition de données nécessaires à la planification et à l'élaboration de politiques dans l'éducation, établies sur la base de données factuelles.

## Conclusion

---

Il ressort de cette analyse qu'à l'occasion du Sommet sur la transformation de l'éducation, aucun domaine n'a suscité d'engagement significatif de la part de l'ensemble des pays. En réalité, de nombreuses Déclarations d'engagement nationales peuvent davantage être qualifiées d'états des lieux que de déclarations visant à promouvoir de véritables engagements pour transformer l'éducation. En outre, bon nombre d'engagements font plutôt figure de « ré- engagements », tant la différence avec leurs objectifs précédemment définis, paraît infime. En conséquence, il reste encore fort à faire pour mobiliser l'action de manière décisive, dans le but de transformer l'éducation.